

## RELEVÉ DE DECISIONS

### Conseil d'Administration du 6 juin 2025

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

La liste des membres du bureau du Président issus du CA est adoptée à l'unanimité  
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

#### POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

Le cadre stratégique et de gestion des emplois étudiants est adopté à l'unanimité.  
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le dispositif de bourses d'excellence de Master 2 dans le cadre de Minerve est adopté.  
(1 abstention / 27 votes favorables / 3 votes défavorables).

La révision du dispositif de bourses d'excellence de Master 1 dans le cadre de Minerve est adoptée.  
(1 abstention / 27 votes favorables / 3 votes défavorables).

Le bilan des actions financées par la CVEC au titre de l'année 2024 est adopté à l'unanimité.  
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

L'attribution des subventions aux projets associatifs dans le cadre du fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) est adoptée à l'unanimité.  
(0 abstention / 31 votes favorables / 0 vote défavorable).

La convention d'application de l'accord de coopération entre l'Université de Zagreb (Croatie) et l'Université d'Orléans pour la délivrance du double diplôme Magistar molekularne biologije / Magistar molekularne biotehnologije et Master Sciences du Vivant, spécialité Biotechnologie, Biologie, Santé est adoptée à l'unanimité.  
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le montant des droits d'inscriptions de l'Université du Temps Libre d'Orléans est adopté à l'unanimité.  
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

#### AFFAIRES GENERALES

Les propositions d'admission en non-valeur sont adoptées à l'unanimité.  
(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2025 est adopté.  
(8 abstentions / 23 votes favorables / 0 vote défavorable).

Par délégation du Président  
La vice-présidente du Conseil d'Administration



Caroline ANDREAZZA